



Conditions Générales de Vente

Article 1 – Objet

Les présentes conditions générales encadrent les modalités de collaboration entre Love & Heart Cérémonies (Gwenola Suzeau) et les couples bénéficiaires d'une prestation de création et/ou célébration de cérémonie laïque.

Article 2 – Prestations concernées

Les prestations proposées incluent :

- La création sur-mesure de cérémonies laïques personnalisées, qu'il s'agisse de mariages, d'éloppements, de cérémonies d'engagement ou de renouvellements de vœux ;
- L'officiation de ces cérémonies, en présence des mariés et de leurs invités, selon les termes convenus dans le contrat ou devis associé ;
- Des services complémentaires optionnels, pouvant inclure notamment :
 - Le coaching à l'écriture des vœux,
 - La création ou l'adaptation de rituels symboliques,
- La fourniture de kits de rituels (dans la limite de 150€ TTC pour la formule Coup d'Éclat et 250€ TTC pour la formule Coup de Folie ; au-delà, supplément facturé au coût réel après validation),
- La répétition de la cérémonie sur le lieu
- La coordination complète du jour J
- La location de matériel (arche, pupitre, sonorisation...)
- La mise en place et scénographie de l'espace cérémonie
 - Le livret souvenir
- Le speech coaching pour les proches

Article 3 – Tarifs, réservation et règlement

Les tarifs sont indiqués "à partir de" et s'entendent TTC.
Un devis personnalisé est établi pour chaque prestation.

Réservation :

La réservation est considérée comme effective à réception :

- du devis ou contrat signé,
- et d'un acompte de 30 % du montant total de la prestation.

Païement du solde :

Le solde peut être réglé :

- En une seule fois, au plus tard le jour de la cérémonie, ou
 - En plusieurs fois (jusqu'à 3 versements sans frais) selon l'échéancier communiqué au devis.
- Le dernier versement doit impérativement être réglé avant la cérémonie, sauf indication contraire précisée au devis.

Modes de paiement :

Le mode de paiement privilégié est le virement bancaire.

Sont également acceptés : chèques ou espèces (dans la limite légale de 1000€), selon la préférence des mariés.

Transmission des documents :

Aucun document final (texte de cérémonie, trame, livret souvenir...) ne sera transmis sans règlement complet de la prestation.

Retard de paiement :

En cas de retard de paiement d'une échéance, Love & Heart Cérémonies se réserve le droit de suspendre la prestation jusqu'à régularisation.

En cas de non-paiement du solde avant la cérémonie, Love & Heart Cérémonies se réserve le droit de ne pas officier.





Conditions Générales de Vente

Article 4 – Frais de déplacement

Les prestations comprennent les déplacements dans un rayon de 100 km autour de Nantes (mon siège social)

Au-delà de cette distance :

- Des frais kilométriques sont appliqués : 0,60 € TTC/km aller-retour (calculés uniquement sur la distance excédant 100 km)
 - Les frais de péage aller-retour sont facturés au coût réel
- En cas de prestation éloignée impliquant une nuitée, des frais d'hébergement (entre 80 et 120 €) et de restauration peuvent être ajoutés
- Pour tout déplacement à plus de 300 km ou sur plusieurs jours : devis personnalisé incluant les frais réels engagés (transport, hébergement, repas)

Article 5 – Droit à l'image

Sauf mention écrite contraire de votre part avant la cérémonie, vous autorisez Love & Heart Cérémonies à utiliser tout extrait visuel de votre célébration (décor, symboles, moments de célébration, ambiance générale) à des fins de communication professionnelle, notamment sur le site internet, les réseaux sociaux, plaquettes commerciales ou présentations de l'activité.

Cette autorisation comprend également :

- L'utilisation de photographies réalisées le jour de la cérémonie, qu'elles aient été prises par moi-même ou transmises par un tiers (photographe, invité, mariés eux-mêmes),
- L'usage d'extraits vidéo ou sonores, dans la limite du respect de votre vie privée et de l'esprit de la cérémonie,
 - La possibilité de recadrer, adapter ou monter ces extraits à des fins esthétiques ou promotionnelles, tout en préservant leur intégrité et leur contexte d'origine.

En aucun cas ces contenus ne seront utilisés à des fins commerciales tierces ni cédés à des entités extérieures.

Vous pouvez bien entendu refuser ou limiter cet usage en me le signalant explicitement par écrit (mail ou courrier) avant la date de la cérémonie.

Article 6 – Modifications

Toute demande de modification de la prestation (date, lieu, intervenants, contenu...) doit être formulée par écrit au plus tard 30 jours avant la cérémonie.

Les demandes sont étudiées au cas par cas et peuvent entraîner :

- Une révision tarifaire selon les ajustements nécessaires,
- Un refus si la modification n'est pas réalisable dans les délais impartis.

Changement de date :

En cas de report, si la nouvelle date est disponible, celui-ci est accepté sans frais supplémentaires (hors éventuel ajustement des frais de déplacement).

Si la nouvelle date n'est pas disponible, la politique d'annulation (Article 7) s'applique.

Modifications de dernière minute (moins de 7 jours) :

Acceptées uniquement si matériellement réalisables, sans garantie de faisabilité.





Conditions Générales de Vente

Article 7 – Contenus fournis par les mariés

Si les mariés souhaitent intégrer dans leur cérémonie des textes, poèmes, extraits littéraires, chansons, musiques ou toute autre œuvre protégée par le droit d'auteur, il leur appartient de s'assurer préalablement qu'ils disposent des autorisations nécessaires pour leur utilisation publique.

Love & Heart Cérémonies ne saurait être tenue responsable :

- De l'utilisation de contenus protégés fournis par les mariés sans autorisation des ayants droit,
- Des réclamations, poursuites ou sanctions éventuelles liées à l'utilisation de ces contenus,
- De la vérification de la légalité ou de la conformité des contenus proposés par les mariés.

Les mariés garantissent Love & Heart Cérémonies contre toute action, réclamation ou poursuite qui pourrait être intentée du fait de l'utilisation de contenus qu'ils auraient fournis.

De même, si les mariés souhaitent diffuser publiquement (réseaux sociaux, blogs, médias...) des extraits de la cérémonie rédigée par Love & Heart Cérémonies, ils s'engagent à mentionner clairement la source et à ne pas utiliser ces contenus à des fins commerciales sans autorisation préalable écrite.

Article 8 – Livrets souvenir et certificats symboliques

Les livrets souvenir et certificats symboliques sont réalisés avec le plus grand soin et confiés à des prestataires d'impression professionnels.

Le certificat est fourni le jour de la cérémonie pour permettre le recueil des signatures.

Le livret est remis ou adressé par voie postale après la cérémonie, dans un délai indicatif de 4 à 8 semaines, en fonction des délais d'impression et d'acheminement.

Responsabilité limitée :

Love & Heart Cérémonies ne saurait être tenue responsable :

- Des retards, erreurs ou défauts de fabrication imputables au prestataire d'impression,
- Des pertes ou dommages survenus lors de l'acheminement postal,
- Des cas de force majeure empêchant la réalisation ou la livraison du document.

En cas de défaut avéré imputable au prestataire d'impression (erreur manifeste, qualité non conforme), Love & Heart Cérémonies s'engage à faire procéder à une réimpression dans les meilleurs délais, sans surcoût pour le client.

Aucun remboursement ne pourra être exigé si le document ne peut être remis pour des raisons indépendantes de notre volonté (défaillance prestataire, grève postale, etc.).





Conditions Générales de Vente

Article 9 – Matériel et rituels

Lorsque Love & Heart Cérémonies fournit du matériel pour les rituels symboliques (bougies, sable, objets décoratifs, supports...), celui-ci est remis en bon état de fonctionnement et conforme aux standards de sécurité usuels.

Love & Heart Cérémonies ne saurait être tenue responsable :

- Des accidents liés à l'utilisation du matériel par les mariés, leurs invités ou leurs proches (brûlures de bougie, chutes d'objets, casse...),
- Des dommages causés par le matériel au lieu de réception (coulures de cire, taches de sable ou de liquide, détérioration du sol ou du mobilier...),
- De la mauvaise utilisation, manipulation inappropriée ou détournement du matériel par les participants,
- Des réactions allergiques ou incidents liés à la composition des produits fournis (cire, encre, matériaux naturels...).

Il appartient aux mariés de :

- Vérifier auprès du lieu de réception l'autorisation d'utiliser certains éléments (bougies avec flamme réelle, confettis, pétales, liquides...),
- Informer Love & Heart Cérémonies de toute restriction imposée par le lieu,
- Assumer la responsabilité de tout dommage causé au lieu par l'utilisation du matériel fourni.

En cas d'interdiction formelle du lieu concernant certains éléments, Love & Heart Cérémonies proposera des alternatives adaptées, sans que cela n'ouvre droit à remboursement ou compensation.

Article 10 – Coordination de prestataires

Lorsque Love & Heart Cérémonies assure une coordination de prestataires externes (photographe, vidéaste, DJ, musiciens, éclairagiste...) dans le cadre de certaines formules ou options, son rôle se limite strictement à :

- La transmission d'informations relatives au déroulement de la cérémonie,
- La coordination des timings et des interventions pendant la cérémonie,
- La facilitation de la communication entre les différents intervenants.

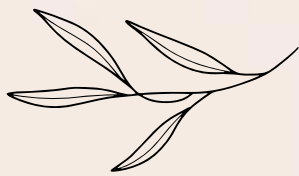
Love & Heart Cérémonies ne saurait être tenue responsable :

- Des retards, absences, annulations ou défaillances des prestataires externes,
- De la qualité, de la conformité ou du résultat des prestations fournies par ces prestataires,
- Des litiges contractuels, financiers ou de toute autre nature entre les mariés et ces prestataires,
- Des dommages causés par ces prestataires (matériels cassés, photos ratées, musique inappropriée...),
- De l'incompatibilité technique, organisationnelle ou humaine entre les différents prestataires.

Chaque prestataire externe demeure seul et unique responsable de sa propre prestation, de ses obligations contractuelles et de son assurance professionnelle.

Les mariés conservent l'entière responsabilité du choix de leurs prestataires et des contrats conclus avec eux.





Conditions Générales de Vente

Article 11 – Annulation, force majeure & politique de remboursement

Annulation par le client :

En cas d'annulation de la prestation par le client :

- Plus de 60 jours avant la date : remboursement de 70 % du montant versé
- Entre 30 et 60 jours avant la date : remboursement de 30 % du montant versé
- Moins de 30 jours avant la cérémonie : aucun remboursement

Exception - Cas de force majeure du client :

En cas de force majeure dûment justifiée (décès d'un des mariés ou d'un proche direct, hospitalisation grave d'un des mariés, catastrophe naturelle rendant l'événement impossible...), un remboursement pourra être étudié au cas par cas sur présentation de justificatifs.

Annulation par Love & Heart Cérémonies :

En cas d'impossibilité d'exécuter la prestation pour des raisons de force majeure (maladie grave, accident, hospitalisation de l'officiante, décès dans la famille proche, événement imprévisible et irrésistible), Love & Heart Cérémonies s'engage à :

- Proposer un(e) remplaçant(e) formé(e) à son approche, dans la mesure du possible, ou
- Procéder au remboursement intégral des sommes versées dans un délai de 15 jours.

Cas de force majeure externes :

En cas d'événement de force majeure empêchant la tenue de la cérémonie (catastrophe naturelle, épidémie, restrictions sanitaires imposées par les autorités, interdiction de rassemblement...), aucune des parties ne pourra être tenue responsable. Les modalités seront étudiées au cas par cas (report, remboursement partiel ou total).

Modalités de remboursement :

Les remboursements, lorsqu'ils sont applicables, sont effectués par virement bancaire dans un délai de 15 jours ouvrés à compter de la confirmation écrite d'annulation.

Limitation :

Aucune indemnité supplémentaire ne pourra être réclamée au titre de frais engagés par ailleurs (autres prestataires, déplacements invités, location de salle...), de préjudice moral ou de tout autre dommage indirect, quelle que soit la partie à l'origine de l'annulation.

Article 12 – Droit de refus

Love & Heart Cérémonies se réserve le droit de refuser toute demande de prestation, à tout moment et sans avoir à se justifier, notamment dans les cas suivants :

- Demande contraire aux valeurs de Love & Heart Cérémonies (respect, bienveillance, inclusion, authenticité),
- Projet présentant un caractère dégradant, discriminatoire, offensant ou contraire aux bonnes mœurs,
- Demande mettant en danger la sécurité ou l'intégrité physique ou morale de l'officiante ou des participants,
- Projet ne correspondant manifestement pas au champ de compétences de Love & Heart Cérémonies,
- Comportement inapproprié, irrespectueux ou menaçant de la part des clients lors des échanges préalables.

En cas de refus avant signature du devis, aucune somme ne sera due.

En cas de refus après signature mais avant le début des prestations, les sommes éventuellement versées seront intégralement remboursées dans un délai de 15 jours.

En cas de comportement inapproprié constaté en cours de collaboration, Love & Heart Cérémonies se réserve le droit de mettre fin à la prestation. Dans ce cas, les sommes déjà versées resteront acquises à titre de dédommagement, et le solde éventuel restera dû.





LOVE & HEART
Cérémonies



Conditions Générales de Vente

Article 13 – Limitation de responsabilité

La responsabilité de Love & Heart Cérémonies est strictement limitée à la prestation d'officiation et de création de cérémonie laïque.

Love & Heart Cérémonies ne saurait être tenue responsable :

- Des dommages corporels, matériels ou immatériels survenus pendant la cérémonie ou la réception (accidents, chutes, blessures, malaises...),
- Des actes, manquements ou défaillances des autres prestataires (photographe, DJ, traiteur, fleuriste, lieu de réception...),
- Des conditions météorologiques et de leurs conséquences sur le déroulement de la cérémonie,
- Des vols, pertes ou dégradations de biens personnels survenus pendant la cérémonie,
- De tout préjudice indirect (perte de temps, préjudice moral, trouble de jouissance, frais engagés par ailleurs...).

En toute hypothèse, la responsabilité de Love & Heart Cérémonies, si elle devait être engagée, est strictement plafonnée au montant total de la prestation effectivement facturée.

Article 14 – Assurance

Love & Heart Cérémonies exerce son activité d'officiante de cérémonie laïque sans assurance responsabilité civile professionnelle spécifique.

Les clients sont invités à vérifier que leur propre assurance "événement" ou "multirisque habitation" couvre les éventuels dommages pouvant survenir pendant la cérémonie (accidents, dégradations matérielles...).

En cas de dommage matériel ou corporel survenu pendant la cérémonie, la responsabilité de Love & Heart Cérémonies ne pourra être engagée que si sa faute directe, personnelle et exclusive est clairement démontrée.

Il appartient également aux mariés de vérifier que le lieu de réception dispose d'une assurance adéquate couvrant l'événement et ses participants.





LOVE & HEART
Cérémonies



Conditions Générales de Vente

Article 15 – Propriété intellectuelle

Tous les textes rédigés par Love & Heart Cérémonies restent soumis au droit d'auteur.
Toute reproduction ou diffusion publique sans autorisation est interdite.

Article 16 – Données personnelles (RGPD)

Love & Heart Cérémonies s'engage à respecter la confidentialité des informations personnelles communiquées par les clients (noms, coordonnées, histoire personnelle, photos...).
Les données collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de la prestation (création de la cérémonie, communication avant/pendant/après l'événement) et ne sont jamais transmises à des tiers sans autorisation expresse.

Conformément au RGPD, les clients disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données personnelles. Pour exercer ce droit :

loveandheartceremonies@gmail.com

Les données sont conservées pendant la durée de la collaboration et jusqu'à 3 ans après la cérémonie, sauf demande de suppression anticipée.

Article 17 – Médiation et litiges

En cas de litige ou de différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes conditions générales, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant toute action judiciaire.

À défaut d'accord amiable dans un délai de 30 jours, le litige sera porté devant les tribunaux compétents du ressort de Nantes.

Conformément à la réglementation en vigueur, le client consommateur dispose également de la possibilité de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en cas de litige :

Médiateur de la consommation :

Centre de Médiation et de Règlement Amiable des Huissiers de Justice (CMAP)

<https://www.cmap.fr>

conso@cmap.fr

Article 18 – Acceptation

La signature du devis vaut acceptation entière des présentes CGV.
Leur lecture préalable est indispensable avant toute validation de prestation.



www.loveandheartceremonies.fr



06.50.04.30.67



loveandheartceremonies@gmail.com



Nantes / Pays de la Loire / partout où l'amour m'appelle